



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2020

Covid-19 : isolement et conditions de travail favorisent les conduites addictives

Depuis le premier confinement instauré en mars dernier, l'isolement au travail, l'augmentation des objectifs en matière de performance ainsi que la charge de travail ont joué un rôle dans l'augmentation des consommations de substances psychoactives. C'est ce que montre l'enquête publiée ce jour par la MILDECA et ses partenaires.

Pour documenter l'évolution des consommations de substances psychoactives et les conditions de travail en période d'épidémie de Covid-19, la MILDECA et ses partenaires - ANSES, Anact, INRS, OFDT, Santé Publique France et le COCT¹ - ont commandité une enquête réalisée par Ipsos en septembre 2020 auprès d'environ 4 000 salariés et agents publics sur la période écoulée depuis le 1^{er} confinement. Il éclaire sur l'évolution des conditions de travail, des consommations de substances psychoactives (tabac, cigarette électronique, alcool, cannabis, médicaments psychotropes) des travailleurs et permet d'envisager les mesures à favoriser pour améliorer la prévention en période de crise épidémique.

Stress, isolement, état de santé

Si plus des trois quarts des travailleurs (à distance ou sur site) portent un regard globalement positif sur la période écoulée, un nombre non négligeable d'entre eux déclare un stress accru, un sentiment d'isolement ou encore une dégradation de leur état de santé :

- 31% des personnes interrogées ont ressenti un sentiment d'isolement par rapport à leurs collègues de travail ;
- 34% ont ainsi vu leur niveau de stress augmenter par rapport à la période précédant le confinement (en particulier les personnes ayant vu leur charge de travail, leurs horaires, ou leurs objectifs de performance augmenter, les personnes souffrant d'isolement au travail) ;
- 13% ont déclaré un état de santé dégradé (en particulier les agents de la fonction publique hospitalière, les travailleurs qui ont ressenti un sentiment d'isolement par rapport à leurs collègues de travail et ceux dont la charge de travail a été plus importante).

Etre en télétravail ou en travail sur site influe peu sur l'aggravation de l'état de santé ou l'augmentation du stress.

Évolutions contrastées des consommations de substances psychoactives

La crise sanitaire s'est traduit par des évolutions de consommations de substances psychoactives à la hausse et à la baisse. Parmi les répondants qui déclarent leur consommation de substances psychoactives en hausse, 75% estiment que c'est en raison de leurs conditions de travail. Les facteurs liés à la baisse de consommation relèvent, eux, majoritairement de la vie privée :

- Dans les 12 derniers mois (y compris la période de crise sanitaire) l'alcool est de loin la substance la plus consommée, rapportée par 65% des salariés et agents ;

¹ **Partenaires commanditaires de l'enquête** : Anact : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ; ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; COCT : Comité d'orientation pour les conditions de travail ; INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ; MILDECA : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives ; OFDT : Observatoire français de drogues et des toxicomanies ; Santé Publique France

- Pendant le confinement, la consommation de tabac, de cigarette électronique et de médicaments psychotropes est en hausse : 30% ont augmenté leur consommation de tabac, 30% leur usage de cigarette électronique et 20 % leur consommation de médicaments psychotropes ;
- La consommation globale d'alcool et de cannabis est en baisse : 18 % des travailleurs ont diminué leur fréquence de consommation ou arrêté l'alcool, 30 % pour le cannabis.
- Les facteurs de hausse de consommation les plus cités sont le sentiment d'isolement par rapport aux collègues (31%), les évolutions des conditions d'emploi et de travail (29%) et la charge de travail (26%).
- Les facteurs de baisse de consommations les plus cités sont la volonté de se maintenir en bonne santé (29%), la qualité du sommeil (28%), le poids (26%), le niveau ou la fréquence de l'activité physique (21%).

Enseignements pour la deuxième vague de Covid-19 et le reconfinement

L'analyse des résultats de cette enquête ouvre plusieurs champs de réflexion et d'actions tant au niveau des **employeurs que des pouvoirs publics et partenaires sociaux**, sur l'anticipation de l'organisation du travail, ses conditions de réalisation en temps de pandémie ou en période « normale » ainsi que sur la prévention des conduites addictives :

- Elle pointe en premier lieu la nécessité d'agir sur les relations professionnelles et l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail. **Il s'agit notamment pour les organisations de soutenir et outiller les managers** pour les aider à adapter la charge de travail et les objectifs aux conditions de réalisation de l'activité ainsi qu'aux situations particulières ;
- Elle montre aussi que le contexte nécessite de **renforcer le dialogue social** dans la période actuelle et plus particulièrement **le lien direct entre représentants du personnel et salarié**.
- Les questions de stress et du sentiment d'isolement dans une période anxigène doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière de l'ensemble des acteurs concernés (directions, managers, Rh, préventeurs, IRP...) avec l'appui des services de santé ;
- L'attention doit notamment porter sur les facteurs professionnels (conditions et organisation du travail) qui favorisent l'augmentation des conduites addictives identifiées dans l'enquête, en particulier pendant les périodes de confinement ;
- Des messages de prévention doivent par ailleurs être diffusés à tous les salariés et agents. Les personnes en difficultés avec leur consommation doivent faire l'objet d'un accompagnement par les services de santé au travail (consultation à distance si nécessaire).

Le contexte actuel est propice à l'émergence de solutions innovantes en termes de santé au travail et de qualité de vie au travail sous réserve de ne pas se focaliser uniquement sur les risques les plus apparents liés à l'épidémie.

Une seconde phase d'investigation comprenant une enquête qualitative est en cours pour compléter ces premiers résultats.

TRAVAIL ET COVID-19 : DES SITUATIONS HETEROGENES ET DES INEGALITES SOULIGNEES PAR LE SONDAGE

- Le télétravail a concerné 40% des personnes interrogées pendant le confinement (mais 81% des cadres et 7% des ouvriers), puis 27% en période de reprise ;
- Le travail sur site a concerné 46% des salariés et agents (56 % des ouvriers) et agents pendant le confinement et 87% pendant la période qui a suivi ;
- Quant au chômage partiel ou les ASA (autorisations spéciales d'absence) dans la fonction publique, il a concerné 40% des actifs (et 54% des ouvriers) pendant le confinement puis, à l'issue, 19% dans le secteur privé et 8% dans la fonction publique ;
- 37% des ouvriers ont connu une baisse de rémunération contre 18% des cadres ;
- Pendant le confinement, la charge de travail a augmenté pour 36 % des cadres et a diminué pour 51 % des ouvriers. Les horaires de travail ont augmenté pour 24 % des cadres, mais n'ont pas évolué pour 46 % des ouvriers.

Contacts presse :

- **MILDECA** : Antonin Lamberty-Garric – antonin.lambertygarric@pm.gouv.fr – Tél.: 01 42 75 69 62
En savoir plus sur la [MILDECA](#) - Twitter : [@MILDECAgouv](#)
- **INRS** : Marie-Eva Planchard - marieeva.planchard@inrs.fr – Tél.: 01 40 44 14 40
En savoir plus sur l'INRS : www.inrs.fr - Twitter : [@INRSFrance](#)
- **Anact** : Aurélie DESCOURS – a.descours@anact.fr – Tel. : 04 72 56 13 39
En savoir plus sur l'Anact : www.anact.fr

CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

d'octobre 2019 à septembre 2020

PRÉVALENCE DES CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Au cours des 12 derniers mois

1 ALCOOL
65% des salariés déclarent en avoir consommé

2 TABAC
28% des salariés déclarent en avoir consommé

3 CIGARETTE ELECTRONIQUE
13% des salariés déclarent en avoir consommé

4 MÉDICAMENTS
(anxiolytiques, antidépresseurs, somnifères)
13% des salariés déclarent en avoir consommé

5 CANNABIS
5% des salariés déclarent en avoir consommé

Pendant le confinement

14% des salariés ont augmenté leur fréquence de consommation d'alcool
18% l'ont diminué ou complètement arrêté

30% des salariés ont augmenté leur consommation
12% ont diminué
5% ont arrêté

30% des salariés ont augmenté leur consommation
12% ont diminué
8% ont arrêté

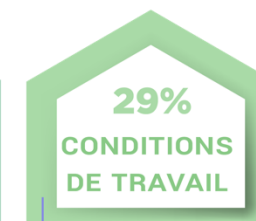
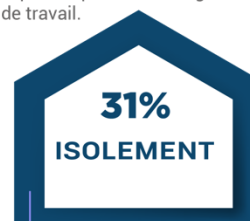
20% des salariés ont augmenté leur consommation
11% ont diminué
7% ont arrêté

20% des salariés a augmenté la fréquence de leur consommation de cannabis
30% l'ont diminué ou complètement arrêté

FACTEURS D'ÉVOLUTIONS DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES SUR LA PERIODE DE CRISE

Les facteurs d'augmentation

Les 3 principaux facteurs de l'augmentation de la consommation de substances psychoactives exprimés par les interrogés sont le sentiment d'isolement, la qualité du sommeil et les conditions de travail.



L'isolement s'est traduit par une consommation plus importante de :

- Tabac : 31% vs 28% chez l'ensemble des travailleurs
- Cigarette électronique : 16% vs 13%
- Médicaments psychotropes: 20% vs 13%
- Cannabis : 7% vs 5%



75% des répondants considèrent les **conditions de travail** comme facteur d'augmentation : charge de travail, relations professionnelles, revenus, articulation vie professionnelle - vie privée...

Les facteurs de diminution

La santé a été le facteur déterminant chez les répondants ayant diminué leur consommation de substances psychoactives.



Enquête IPSOS réalisée auprès de 3998 personnes, salariées du secteur privé ou public (1/4 secteur public, 3/4 secteur privé), interrogées en ligne du 17 septembre au 2 octobre 2020. L'échantillon, construit selon la méthode des quotas, est représentatif de la population en question : les salariés français, âgés de 18 ans et plus (excepté les travailleurs indépendants). Les quotas ont été appliqués au sexe, à l'âge, à la région, à la profession de la personne interrogée et au secteur (public ou privé). A ces critères, ont été rajoutés le secteur et la taille d'entreprise pour les salariés du privé, et la catégorie (A/B/C) et l'employeur (fonction publique d'Etat/hospitalière/territoriale ou entreprise publique) pour les salariés du public.